Communiqué de presse

# La ville des Sables d'Olonne protège de son patrimoine architectural balnéaire

## L'Architecture balnéaire : historique

C'est avec l'arrivée des premiers trains en 1866 que les Sables d'Olonne vont réellement se développer. En 1830, il faut compter 6 jours pour venir aux Sables d'Olonne depuis Paris, en diligence : une vraie expédition !

La mode des bains de mer est apparue quelques temps plus tôt en France avec le séjour de la Duchesse de Berry à Dieppe en 1822, l'Angleterre ayant vanté encore bien avant les bienfaits de l'eau de mer pour la santé.

En 1816, un premier arrêté est promulgué par le Maire des Sables d'Olonne qui réglemente les bains de mer et interdit surtout les bains nus. Les bourgeois sont les premiers « étrangers » à fréquenter la station, considérée alors comme mondaine : Alfred de Musset, Jules Renard, Lafayette, des évêques ou des lords anglais.

Un Casino est construit en 1846, un 1er guide touristique « Guide du Baigneur » est édité en 1854. On apprend ainsi à travers la liste diffusée dans ce guide que la plupart de nos visiteurs arrivent de Paris ou de la Vallée de la Loire. Des hôtels apparaissent sur le bord de mer : le Grand Hôtel de la Plage, le Splendid Hotel, le Grand Hotel du Remblai, le Bellevue. En 1900, on compte 35 établissements dans la ville. Depuis 1876, la ville dispose d'un nouveau Casino bâti sur les plans de Gustave Eiffel, l'ancien Casino des bains de 1846 ayant été réhabilité en « Grand Hôtel du Casino ».

L'explosion du tourisme balnéaire se produit à l'entre-deux-guerres. Les vacances au bord de la mer se démocratisent notamment avec les congés de 1936 et on assiste au déploiement de l'automobile. Les Sables d'Olonne atteignent un record, en 1939, en comptant 78 hôtels, soient 1800 chambres. Les villas se construisent sur le bord de mer ainsi qu'à proximité du Prieuré St Nicolas, côté chaume.

Contact Service Presse Office de Tourisme Destination les Sables d'Olonne : 02 51 96 85 90
presse@otls.fr - **www.lessablesdolonne-tourisme.com**

## L’Architecture balnéaire : évolution des styles et type d’habitat rencontré

Les propriétaires qui font construite leur résidence secondaire cherchent avant tout à profiter de la vue et du soleil tout en étant proches de la plage. Ainsi l’architecture balnéaire évolue au fil du temps, tant en ce qui concerne les ouvertures (fenêtres, balcons, loggias, pergolas, bow-window), les matériaux utilisés (l’air marin, les tempêtes ont des incidences sur les matériaux utilisés) que les styles liés à la mode du moment (méditerranéen, normand, basque, oriental, années 50-70 etc).

**Aux Sables d’Olonne, se distinguent :**

- des villas de type « castels » ou chalets de la 1ère moitié du XXème siècle
- des villas de style « régionaliste » (basque, normand, néo provençal …) de la période entre-deux-guerres
- des villas années 1950
- des villas années 1970

Contact Service Presse Office de Tourisme Destination les Sables d’Olonne : 02 51 96 85 90
presse@otls.fr - **www.lessablesdolonne-tourisme.com**

A l'entre-deux-guerres, le style « art déco » est à la mode : il se caractérise par des mosaïques colorées notamment ; l'Art Nouveau du début XXème faisant appel à des motifs plutôt floraux représentés en frises, sculptures, dessins.

## L’Architecture balnéaire : en savoir +

### ↪ Mise en avant à travers des visites guidées

***Des visites guidées*** *sont proposées par l’Office de Tourisme Destination les Sables d’Olonne pour en apprendre un peu plus sur l’architecture balnéaire locale, particulièrement diversifiée :*

**-focus architecture : Maurice Durand, architecte sablais**

**-l'architecture sablaise: entre port et plage**

**-l’incontournable des Sables d’Olonne**

**-au détour d'un quartier : l'architecture eclectique du quartier Saint Pierre**

*Information/réservation : Offices de tourisme de la Destination Les Sables d'Olonne au 02 51 96 85 78*

### ↪ Mise en place par la ville d’une « politique d’animations » autour du patrimoine

- **un concours patrimoine** permet via un Prix, de récompenser les travaux de restauration qui respectent le patrimoine existant et d’encourager la pratique de préservation ;

- **l’ouverture exceptionnelle pour les journées du Patrimoine** de sites comme le phare de l’Armandèche, la villa Charlotte ;

- **l’organisation de conférences**

- **la réalisation de panneaux** installés sur le remblai représentant les hôtels et villas à l’époque de 1930 d’après les dessins de David Bizeul, architecte.

## L'Architecture balnéaire : sauvegarde, restauration, réglementation

### Un bel exemple de restauration :

**L'EPICURIENNE - 9 rue Villebois Mareuil – les Sables d'Olonne**

Villa de style chalet construite dans les années 20, à l'époque du début du tourisme balnéaire - 5 chambres avec une déco moderne actuelle. Situation à proximité immédiate de la grande plage.
Etablissement certifié « Chambre d'Hôte Référence ».

Contact : Catherine PANGAUD 06 71 84 89 37-
www.maisonlepicurienne.fr

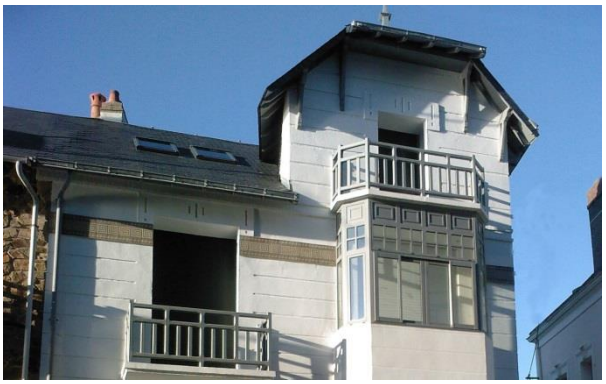

### Exemple de rénovation en cours

**La Villa Charlotte** construite entre 1864 et 1866 pour un industriel propriétaire d'une conserverie de poissons aux Sables d'Olonne, a été rachetée il y a peu par la ville des Sables d'Olonne au département. Depuis plusieurs années, elle était utilisée comme logement de fonction par le Sous-Préfet.
Dans l'attente de connaître sa future destinée, la villa est ouverte tous les ans au public lors des Journées du Patrimoine ; son jardin va retrouver dans les prochaines années, l'aspect qu'il avait sous le second Empire grâce à Louis Benech, paysagiste de renom.

### La réglementation : cadre, aides

Afin de protéger l'ensemble du patrimoine sablais et chaumois dans sa diversité, la ville des Sables d'Olonne travaille actuellement à la définition d'un **Secteur Patrimonial Remarquable** (SPR) destiné à remplacer l'actuelle réglementation (une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) datant de 2007). Il s'agit pour la Municipalité d'affirmer son engagement en faveur du patrimoine en allant plus loin dans la protection : le secteur concerné est élargi et se spécifie en fonction de son caractère paysager ou urbain. Un grand nombre de maisons de toutes époques sont désormais protégées, accompagnées d'une réglementation plus précise sur tous les aspects de la construction.

Afin d'accompagner cette protection du patrimoine et d'encourager sa mise en valeur, la ville a mis en place des subventions permettant d'aider au ravalement et à la restauration des menuiseries anciennes. De même un partenariat avec la Fondation du Patrimoine a été instauré afin d'aider les travaux de restauration par des déductions fiscales ou des subventions.
En partenariat avec le CAUE, des plaquettes sur la rénovation des portes, fenêtres et volets ont été réalisées afin de donner des conseils sur la restauration des menuiseries anciennes, le choix des matériaux, des couleurs et des modalités de poses, quand leur remplacement est nécessaire.

L'engagement de la ville en matière de patrimoine dépasse largement le domaine de l'architecture balnéaire : transformation d'un Blockhaus Hôpital en musée, ouverture de l'ancienne Sous-Préfecture pour les JEP, création du Ponton des navires du Patrimoines, pour en citer quelques-uns.

**↪ Pour en savoir plus sur la réglementation, consulter le site web de la ville :**
https://www.lessablesdolonne.fr/vivre-aux-sables/habitat-et-urbanisme/urbanisme/

**↪ A lire sur le thème de l'architecture balnéaire :**
« Villas et édifices balnéaires aux Sables d'Olonne »
Michel BROSSARD & Louise ROBIN, co-auteurs

CAUE de Vendée « l'Architecture balnéaire » :
https://www.caue85.com/?portfolio=larchitecture-balneaire-vendee

« Je découvre les Sables d'Olonne »
Priscilla Giboteau, guide conférencière

---